17ème Université d'été de la Défense

JOURNAL DE L'UED

NUMÉRO 2 / JUIN 2019

ÉDITO

Axel Dyèvre, Directeur associé CEIS

Depuis 17 ans, l'Université d'été de la Défense est un rendez-vous majeur entre tous les acteurs du monde de la défense – décideurs politiques, chefs opérationnels et acteurs industriels.

Depuis 17 ans, l'Université d'été de la Défense est en renouvellement permanent, sur le fond comme sur la forme ce qui représente un challenge passionnant chaque année pour les équipes en charge de les organiser. Le travail de réflexion et de préparation des sujets avec les Commissions parlementaires et le ministère des Armées est pour nous un exercice toujours aussi exigeant et stimulant et l'animation des rendez-vous de l'UED permanente tout au long de l'année nous permet de « garder la vitesse acquise » d'une année sur l'autre. Le fait de mettre en place chaque année une organisation spécifique dans des lieux toujours renouvelés représente un défi logistique pour que ces échanges se déroulent dans un cadre propice et à la hauteur de leur qualité.

Cette année, c'est dans le cadre particulièrement évocateur de la base aérienne d'Avord, base stratégique de premier plan, que les Universitaires discuteront des « mutations de la guerre », une thématique en résonnance particulière avec l'actualité.

Avec toute l'équipe de CEIS, nous nous réjouissons d'avance de cette nouvelle occasion de rencontres, de débats et d'échanges que nous nous emploierons à faciliter au mieux, avec le soutien de nos partenaires, au premier rang desquels les Armées.

11, 12 et 13 Septembre 2019

BOURGES / AVORD

L'ACTU COMMENTÉE PAR 2
Général d'armée aérienne (2S) Jean-Paul Paloméros

LA PAROLE À 3
Christian Cambon, Président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat

FOCUS SUR 5
L'espace de bataille du futur et les futures batailles
Général d'armée (2S) Didier Castres

PROGRAMME 8
Présentation du Château de La Verrerie

847 **LE CHIFFRE DU MOIS**

C'est le nombre de parlementaires français et étrangers ayant participé aux Universités d'été de la Défense ces neuf dernières années.

L'ACTU COMMENTÉE PAR JEAN-PAUL PALOMÉROS

Général d'armée aérienne (2S), Senior Partner CEIS

Alors que les élections européennes viennent de rendre leur verdict, la question de défense européenne est d'une brûlante actualité. Ainsi, l'administration américaine a récemment exprimé ses inquiétudes quant aux règles d'attribution d'un futur Fonds européen de la défense (EDF) et à la participation d'« États tiers » dans la coopération structurée permanente (PESCO) mise en œuvre par 25 pays européens. Ces protestations assorties de menaces déguisées de « représailles » démontrent s'il le fallait l'ambiguïté du discours de nos alliés américains quant à la défense européenne. De longue date les présidents américains ont appelé les Européens à assurer leur part de la charge du « *burden sharing* ». À son tour, le président Trump met la pression sur les Alliés, à sa manière, en l'assortissant, d'une forte incitation à acheter « *made in USA* ». Dès lors, on comprend mieux la passe d'armes actuelle qui a donné lieu à une réaction sans concessions de la Commission européenne. Cette réponse donne un éclairage fort utile sur les objectifs recherchés par les Européens en lançant simultanément ces deux initiatives. Tout d'abord, ces projets renforceront l'OTAN et amélioreront la sécurité collective. Les capacités militaires qui résulteront des efforts européens seront également disponibles pour l'OTAN pour les pays qui en sont membres. De plus, ces capacités viendront combler des déficits identifiés tant par l'UE que par l'OTAN. Ainsi, tant la PESCO que l'EDF sont-elles développées en cohérence, complémentarité et pleine interopérabilité avec l'OTAN. La Commission européenne souligne aussi que les deux initiatives sont ouvertes à la participation de pays tiers dans la mesure où ils en respectent les règles. En particulier, les conditions d'accès à l'EDF, cause principale du courroux de Washington, sont pleinement assumées par les Européens. Des sociétés américaines établies en Europe peuvent candidater si elles les respectent que ce soit pour la sécurité d'approvisionnement, l'interdiction de transfert d'informations sensibles ou les droits de propriété intellectuelle hors de l'UE. Il s'agit pour l'UE de protéger des intérêts de sécurité indiscutable, argument maintes fois employé de manière discrétionnaire par les États-Unis pour leurs propres programmes de défense. Enfin, l'UE exprime chiffres à la clé l'énorme déséquilibre de la balance des exports de défense au profit des États-Unis. En résumé, voilà une réponse européenne qui ne manque ni d'à-propos, ni de fond. Elle marque un tournant dans la volonté européenne de défendre ses intérêts stratégiques et d'acquérir plus d'autonomie sans remettre en cause le partenariat transatlantique. La balle est maintenant dans le camp américain.

LA PAROLE À CHRISTIAN CAMBON

Président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat

1 Pour certains experts, la dynamique des conflits internationaux est en pleine mutation, et nous assistons au « retour » des guerres majeures. Cette hypothèse vous semble-t-elle réaliste ?

Le monde est de plus en plus dangereux. Ce qui semblait acquis depuis 50 ans, la paix en Europe, est aujourd'hui fragilisé. Le démantèlement des accords conclus à la fin de la guerre froide, comme les accords sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI), les doutes sur la garantie de sécurité américaine et les provocations russes forcent à dresser un constat très inquiétant. Qu'on songe que des armes chimiques ont été employées impunément contre des populations civiles en Syrie, au XXIème siècle ! Qui aurait cru possible cet insupportable retour en arrière, à la barbarie ?

Les menaces s'additionnent. Nous sommes toujours confrontés au terrorisme, auquel viennent s'ajouter des menées hostiles dans les dimensions spatiale, cyber et sous-marine, des actions de déstabilisation politique de nos sociétés démocratiques, déjà confrontées à la difficulté du contrôle des flux migratoires.

Les menaces s'accélèrent : je suis frappé par le rythme rapide de détérioration de la situation sécuritaire ces derniers mois. Les politiques d'affirmation de puissance de la Chine, de la Turquie, de l'Iran, voire des États-Unis ont mis le monde sous pression.

Parallèlement, les outils de régulation des crises sont en panne. La remise en cause du multilatéralisme, au profit de la loi du plus fort, est très inquiétante. Le Conseil de sécurité des Nations unies est resté impuissant dans la plupart des crises majeures, bloqué par le veto russe. L'Europe se fragmente, avec le Brexit, alors qu'elle devrait plus que jamais être acteur de sa propre sécurité.

2 Un surcroît de coopération européenne est-il la solution pour répondre à ce nouveau paysage stratégique ? Ou seulement l'une parmi d'autres ?

Relancer la défense européenne est l'un des défis majeurs du XXIème siècle, si nous ne voulons pas être les grands perdants des bouleversements stratégiques en cours. Confrontée à l'affirmation des grandes puissances et à l'imprévisibilité de notre partenaire américain, minée par ses divisions et par le Brexit, l'Europe doit rebondir politiquement, rationaliser

ses outils de défense et avancer vers l'autonomie stratégique.

Ceci doit se faire dans le cadre de l'Union européenne, bien sûr, grâce à des projets tels que la coopération structurée permanente ou le Fonds européen de la défense, qui sont des avancées remarquables. Mais ce sont aussi toutes les coalitions des volontaires qu'il faut favoriser, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Union, en y associant autant que possible le Royaume-Uni, indispensable à la défense de l'Europe. Si l'autonomie stratégique n'est pas une idée nouvelle pour nous, elle l'est pour beaucoup de nos partenaires, dont la défense repose fondamentalement sur l'OTAN. Il est inutile de les effrayer en parlant d'une utopique « armée européenne », qui n'adviendra pas à court ni même à moyen terme.

Mais la coopération européenne ne doit pas créer un effet d'éviction sur les dépenses nationales, c'est-à-dire, en France, sur la trajectoire prévue par la LPM. Elle doit, au contraire, avoir un effet de levier positif. Les bénéfices générés par la mutualisation et les économies d'échelle devront être réinvestis en faveur de la défense de notre continent, afin de tendre vers l'objectif des 2% du PIB.

3 La LPM répond-elle pour vous aux défis stratégiques et capacitaires que constituent les nouveaux espaces d'affrontement ou de compétition du XXIème siècle (espace, cyber, nucléaire) ?

Si nous avons voté cette loi, c'est parce que nous estimions qu'elle répondait à la plupart de ces défis, même si nous avons relevé ses fragilités et en particulier l'absence de crédits pour mettre en œuvre notre ambition spatiale. L'espace est un peu « l'angle mort » de la LPM. L'évolution rapide des nouveaux modes de conflictualité oblige à plus de vigilance et d'efforts si nous ne voulons pas être déclassés sur ces terrains d'affrontements.

Ces menaces englobent à la fois des aspects militaires, industriels et sociétaux. Les cibles ne sont pas seulement militaires, elles peuvent toucher des secteurs d'activités civils et provoquer une telle désorganisation que des réponses militaires seront difficiles à mettre en œuvre. Ces réponses reposent sur notre capacité à demeurer en pointe dans des technologies duales, comme le nucléaire, les lanceurs, les plateformes, le numérique, ou l'intelligence artificielle. Pour maintenir ce niveau, il faut maîtriser des briques technologiques nouvelles et accroître le niveau d'excellence de nos industries et de notre recherche, et surtout faire émerger de nos systèmes universitaires les ingénieurs et techniciens dont nous avons besoin. C'est pour moi, une vraie préoccupation.

Un dernier espace de confrontation doit être évoqué, la lutte informationnelle, qui se déroule dans le cyberespace mais porte sur les contenus et a pour objectif la déstabilisation sociale. En ce domaine, nos démocraties sont très vulnérables. Le Sénat a inscrit plus explicitement cette menace dans la LPM, mais les réponses concrètes pour accroître notre résilience restent à développer.

FOCUS SUR L'ESPACE DE BATAILLE DU FUTUR ET LES FUTURES BATAILLES

Général d'armée (2S) Didier Castres, Conseiller sénior CEIS

Comment s'adapter aux mutations de la guerre ? Comment se donner les moyens de défaire nos adversaires d'aujourd'hui sans faire d'impasses vis-à-vis de ceux de demain ? C'est sans conteste un défi majeur. Et c'est un défi collectif qui concerne tout aussi bien, le pouvoir politique, les chercheurs, les think tanks, toutes nos entreprises et tous nos industriels de défense et bien sûr les militaires. Il nous faut faire converger la prospective, l'innovation, la technologie et le retour d'expérience. C'est ce dernier point qui est l'objet de cette tribune. Elle n'a pas la prétention d'être exhaustive mais simplement de poser quelques enseignements dont on peut penser qu'ils seront pérennes pour la décennie à venir. Les huit points qui suivent se veulent autant d'aiguillons de la réflexion sur ce que nous devons prendre en compte pour l'avenir de nos guerres : quel sera le champ de bataille ? Quels seront les facteurs de puissance militaire ? Comment pouvoir apporter une primo-réponse à des crises qui ne s'annoncent pas ?

S'agissant de l'espace de bataille, on y constate l'émergence de nouvelles dimensions. Aux champs classiques que sont les milieux, terrestre, aérien, maritime et sous-marin, viennent désormais se greffer trois nouvelles dimensions aux périmètres et aux statuts juridiques encore mal définis : l'espace exo-atmosphérique, le cyber espace et l'espace informationnel. Nous puisons dans l'espace et le cyberespace une grande partie de notre supériorité opérationnelle : renseignement, transmission de données, système de commandement, géolocalisation, etc. mais *a contrario* ils sont aussi notre talon d'Achille si nous étions incapables de les défendre contre une agression, d'assurer leur résilience ou d'y manœuvrer. Ces deux dimensions sont désormais à inclure dans toutes nos réflexions industrielles et capacitaires dès lors que nous évoquons la défense et la sécurité nationale et dès lors que nous entrons dans un processus de planifications. Quant à l'espace informationnel, il n'y a plus un jour sans que nous n'ayons l'exemple de tentatives de déstabilisation. Un hiérarque russe déclarait d'ailleurs récemment : « les ressources de l'information permettent de priver la partie adverse de sa souveraineté sans que le territoire de l'État ne soit pris. » La guerre dans le champ des perceptions a déjà commencé qu'elle soit le fait d'États, d'organisations maffieuses ou terroristes. Et elle ne fait que commencer…

Le deuxième point est le cadre politique et militaire de nos engagements futurs. Si nos en-

gagements devraient continuer de se dérouler sous mandat des Nations unies pour en assurer la légalité, ils seront le plus souvent au sein de coalitions *ad hoc* ne se superposant pas avec le format des alliances militaires traditionnelles. Ceci implique d'associer et de nous associer à des partenaires pas seulement occidentaux, aux standards et à la culture militaire différents. Le degré et la nature de l'interopérabilité technique mais aussi culturelle dont nous serons capables conditionnera notre position au sein de ces coalitions : au cœur ou à la périphérie.

Le troisième point qui transforme l'espace de bataille est la multiplication des acteurs dans la gestion de crise : acteurs étatiques, organisations internationales, ONG ou encore acteurs privés. Nous savons que rares sont les crises qui sont solubles dans la seule action militaire. L'action militaire réduit provisoirement le niveau de violence, gèle les positions des parties prenantes ou modifie le rapport de forces entre les belligérants mais ce sont les solutions apportées aux questions de gouvernance, de développement, de société qui en sont la clé. Ceci suppose la mise en œuvre d'une stratégie globale conçue *ab initio* avec le plus grand nombre des acteurs concernés. Nous avons beaucoup progressé sur cette question et devons maintenir nos efforts de structuration et de coordination interministérielle et internationale, sans s'exagérer l'impuissance militaire ni s'abuser sur l'efficacité de l'approche globale telle qu'elle est mise en œuvre.

Pour en revenir à la conduite de l'action militaire en elle-même, et au niveau du théâtre d'opération, trois tendances semblent devoir continuer de s'affirmer dans les années qui viennent.

La première de ces tendances est l'accentuation du caractère interarmées des opérations et son imprégnation progressive vers les niveaux tactiques les plus élémentaires. Aucune armée, aucune composante ne disposent en propre de toutes les capacités nécessaires à l'atteinte des objectifs militaires globaux d'une campagne. L'effet à produire au moment voulu repose sur la combinaison et la reconfiguration de capacités puisées dans chacune des armées. C'est l'enseignement commun à toutes nos dernières campagnes en Afrique ou au Levant. Mais, cette combinaison qui s'effectuait il y a dix à quinze ans à des niveaux hiérarchiques relativement élevés ; la brigade, le régiment, s'impose désormais aux niveaux tactiques de base : l'hélicoptère, la patrouille d'avions de chasse, le groupe de combat, le drone. Ce n'est plus de l'interarmisation, c'est de l'intégration et de la connectivité aux plus petits échelons.

La seconde tendance réside dans la compréhension et la maîtrise du processus de ciblage. Sans jeter aux oubliettes de l'histoire les affrontements classiques opposant des armées, une forte occurrence nous conduira à devoir combattre des adversaires asymétriques ou irréguliers ou qui le deviennent. Refusant le plus souvent la logique de bataille décisive, il est en conséquent particulièrement difficile d'anéantir son potentiel militaire. Le réalisme consiste à chercher les moyens d'affaiblir plutôt que de vouloir les détruire ces organisations souvent nébuleuses en identifiant et agissant sur leurs points névralgiques : points faibles des camps d'entraînement, des ressources morales, des filières de recrutement, des lignes logistiques, des sources de financement, système de commandement. La nature même de ces objectifs

nous obligera à recourir à un large éventail d'effets et de capacités, mécaniques et immatériels, à distance et au près. Ce processus et ses effets ne se substitueront pas aux engagements "classiques" visant l'attrition de l'adversaire mais viendront en préparer l'engagement, en démultiplier l'efficacité ou en compléter l'action.

Corollaire du point précédent, la troisième tendance souligne le besoin d'accélérer le cycle d'acquisition – validation – exploitation du renseignement. Face à la progression asymptotique des besoins en renseignement des armées et à celle pas moins asymptotique des données disponibles, incluant les sources ouvertes, ces progrès imposeront des processus nouveaux pour rapprocher capteurs, analystes et effecteurs. Ils imposeront également des capacités de traitement de masse de ces données, l'ensemble restant dans le tempo des opérations militaires, exploitable par le cerveau humain et contrôlé par l'intelligence humaine.

Pour finir, on ne peut faire l'économie d'une réflexion sur la rapidité avec laquelle il convient d'apporter une première réponse à des crises souvent imprévisibles, ayant des coefficients de développements très élevés et pouvant embraser des régions entières. Cette capacité est probablement proportionnelle à deux facteurs.

Le premier de ces facteurs est la notion de pré positionnement permanent de forces à la mer et à terre qui permet de réduire très sensiblement les délais de première réponse à une crise quelle qu'en soit sa nature : catastrophe humanitaire ou sanitaire, dégradation brutale de la sécurité de nos ressortissants, prise en otages de masse ou mise en œuvre de nos accords de défense. Le maillage de ce prépositionnement doit régulièrement être mis en perspective avec les ambitions que nous affichons.

Le deuxième point est le niveau de préparation opérationnelle de nos forces. Compte tenu de la brutalité avec lesquelles les crises se déclenchent, compte tenu de leur diversité, les armées doivent être en permanence prêtes à des scénarios très diversifiés : depuis un engagement dans le cadre d'une crise humanitaire ou technologique, en passant par la formation et l'accompagnement de troupes locales, jusqu'à des engagements plus musclés. Cet état de disponibilité est directement lié à l'effort que nous consentons pour maintenir un niveau suffisant de préparation opérationnelle au sein des armées. C'est probablement à ce prix que nous pouvons répondre à des crises aussi différentes que celles que nous connaissons depuis quelques années.

Au cours des cinquante dernières années, notre doctrine d'emploi est progressivement passée d'une logique "du tout ou rien", celle de la guerre froide et de l'effrayante et stérilisante possible escalade nucléaire à celle des opérations militaires de police internationale des années 1990 – 2000 sous l'égide des Nations unies ; le fameux *peace keaping*. Il est probable que la période qui se dessine nous fasse entrer dans le champ des stratégies intégrales pour lesquelles nous devrons savoir agir sur tous les leviers de la puissance dans une démarche coordonnée.

PROGRAMME

Le Château de La Verrerie, lieu d'accueil du cocktail dînatoire

Le 12 septembre prochain, à l'occasion du traditionnel cocktail dînatoire de l'UED, les Universitaires auront rendez-vous avec l'Histoire.

Le Château de La Verrerie, érigé au XVe siècle par Béraud Stuart, petit-fils de Jean Stuart (Comte de Darnley, Connétable d'Écosse) à qui le Château fut donné par le Roi Charles VII en 1422, accueillera les Universitaires de 20h30 à 00h. Plusieurs salons historiques, la galerie renaissance, la galerie de chasse, la cour d'honneur et le parc seront ainsi ouverts pour permettre à tous de découvrir ce lieu emblématique de la Renaissance.

Revenu à la Couronne de France en 1670, il passe en 1673 aux mains de Charles II, Roi d'Angleterre et descendant de Jean Stuart, avant d'être vendu à la famille des Vogüé, l'actuel propriétaire, en 1842.

Situé à Oizon à une quarantaine de km de Bourges, le Château « se mérite », mais c'est à juste titre son domaine, entouré de forêts, qui fait son charme. Tous les invités qui participeront à cette séquence seront pris en charge par l'organisation afin de pouvoir s'y rendre depuis le Centre de Formation de la Défense puis pour revenir à leur hôtel.

RAPPEL - LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Pensez à vous inscrire via le lien personnel reçu par email

Durant le mois de juillet, un mailing spécifique aux activités du vendredi 13 septembre après-midi sera envoyé aux Universitaires inscrits.
Pour toutes questions, contactez-nous à l'adresse **organisation@universite-defense.org**

Fin des inscriptions
30 juin 2019

Envoi des agendas personnalisés
Mi-juillet 2019

17ème Université d'été de la Défense

©A. Jeuland/Armée de l'Air

Un E-3F, un Rafale et deux Mirage 2000-5 survolent Paris lors du défilé du 14 juillet 2014. L'armée de l'Air dispose de quatre avions E-3F stationnés sur la base aérienne 702 d'Avord au sein de l'escadron de détection et de contrôle aéroportés 36 « Berry » de la 36e escadre de commandement et de conduite aéroportés.

LA PHOTO DU MOIS

LE LANGAGE MILITAIRE EN MOTS FLÉCHÉS

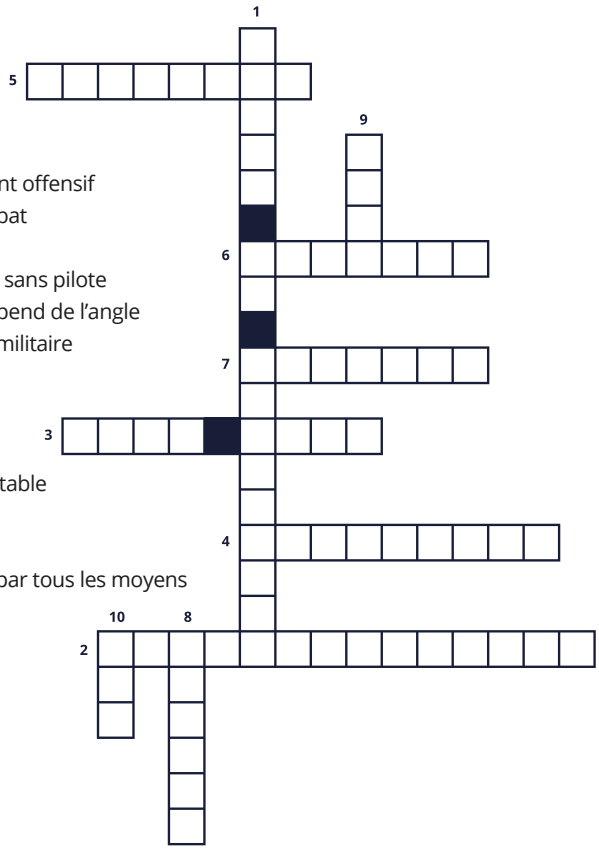

HORIZONTAL

2. Prudent déplacement offensif
3. Sauve la vie au combat
4. Corvée refilée
5. Trajectoires en cible sans pilote
6. Vu ou non vu, ça dépend de l'angle
7. Chirurgie cinétique militaire

VERTICAL

1. Choc maritime inévitable
8. Aride et soporifique
9. Dare-dare
10. Reddere caesari... par tous les moyens

1. ROUTE DE COLLISION / 2. RECONNAISSANCE / 3. NINE LINE / 4. SAUCEBACK / 5. HAMILTON / 6. DIOPTRE / 7. CIBLAGE / 8. CULANT / 9. ASAP / 10. RVF

PARTENARIATS

Louis-Gonzague ADAM
lgadam@ceis.eu
Tél. : +33 (0)1 45 55 39 99
Port. : +33 (0)6 81 93 93 44

ORGANISATION

Mélodie REYNAUD
mreynaud@ceis.eu
Tél. : +33 (0)1 45 55 92 44

Margot COLDEFY
organisation@universite-defense.org
Tél. : +33 (0)1 45 55 90 96